



Grève du 24 mars 2022, une énorme mobilisation à travers toute la France et dans tous les secteurs du groupe VYV !

Les salariés, toutes entités du Groupe confondues, réunis le 24 mars par la grève ont exprimé leur colère et ont voulu faire entendre leurs revendications auprès de la Direction du groupe VYV. Environ 43 rassemblements se sont tenus dans toute la France.

La délégation nationale a été reçue à 16H par la Directrice du groupe Delphine Maisonneuve, accompagnée par la DRH groupe Cécile Lassus Carrois et le responsable des relations sociales du groupe François Poupard.

La délégation nationale a rappelé le quotidien des salariés : accélération de la perte de leur pouvoir d'achat, dégradation des conditions de travail, remise en cause de leurs droits et a formulé les revendications et ce qu'elle venait chercher dans ce RDV avec la Direction du groupe.

Bien que la direction ait reconnu que la mobilisation était forte et significative, elle est arrivée les mains dans les poches sans proposition. Elle a tout d'abord exprimé un engagement à travailler avec les directeurs de chaque entité et à revenir devant les salariés dans un délai d'un mois.

La délégation a opposé un refus catégorique et a indiqué qu'il y aurait poursuite des assemblées générales dans lesquelles les salariés seraient amenés à voter la reconduction de la grève.

La Direction a alors demandé une suspension de séance. Elle est sortie une dizaine de minutes.

A son retour, elle a formulé un autre engagement, celui de faire réouvrir les négociations dans chaque entité renvoyant les salariés vers leur employeur respectif avec l'objectif de casser le rapport de force.

A qui veut-on faire croire que la Direction du groupe n'impulse pas la politique salariale dans le groupe ? A qui veut-on faire croire que les orientations stratégiques du groupe axées sur la rentabilité, la performance par la réduction des coûts et la mutualisation des activités n'ont aucune incidence sur les politiques salariales des entités ?

La délégation a reformulé unanimement ce qu'elle attendait de la direction groupe : un engagement sur des augmentations générales de salaire.

Pour FO il est clair qu'il n'y a pas d'autres voies pour se faire entendre que celle de la grève. Le 24 mars la Direction est venue sans proposition parce qu'elle ne s'attendait pas à une telle mobilisation ! A la prochaine grève, pourra-t-elle se permettre de ne pas revoir sa copie au risque de perdre toute crédibilité sur son image commerciale affichée d'entrepreneur du mieux vivre ?

Les salariés du groupe doivent restés unis sur leurs revendications avec leurs organisations syndicales. FO appelle à ce que les assemblées de personnel puissent à nouveau se réunir et que les salariés avec leurs organisations syndicales puissent décider de la suite à donner au mouvement.